ATPL théorique (Air transport pilot licence - ATPL - avion et hélicoptère) - Bloc de compétences

Certifiante | Formation continue

Réf. : 26219899F — Mise à jour : 8 septembre 2026

Organisme responsable : **IAF**

Présentation de la formation

Objectifs

Être capable de mettre en pratique les acquis du certificat d'aptitude aux épreuves théoriques avion.
Note : l'ATPL(A) théorique est un passage obligé pour tout prétendant à un avenir de pilote professionnel ou le passage d'un CPL/IR/ME.

Programme

Passage de 13 examens théoriques sous la forme de QCM.
Contrôle continu de 100KSA par le CTKI et les TKI.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Niveau de sortie
Niveau Licence, Licence pro, BUT - Bac +3 et +4

Liste des certifications

Pilote de ligne (Air transport pilot licence - ATPL - avion et hélicoptère)
Code RNCP : 38531

Métiers associés

N2102 — Pilotage et navigation technique aérienne

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2385417S	Mixte	GUIPAVAS	01/01/2026	31/12/2028

Source : GREF Bretagne #26219899F